



ARRETE DU MAIRE

N° Perso-2019/122

REGIE DE RECETTES « CANTINE ET SERVICES PERISCOLAIRES » NOMINATION DES MANDATAIRES

Le Maire de Chaumontel,

Vu l'arrêté n° 486 en date du 19/11/1993 constitutif de la régie, modifié par les arrêtés n° 754 du 24/06/1996, n° 797 du 07/03/1997, n° 2089 du 05/01/2001, n° 2797 du 13/12/2005, n° perso-522 du 07/09/2009, n° perso-2015-082 du 30/11/2015, n° 2019/074 du 19/03/2019 et le n° Perso-2019/105b du 19/12/2019 ;

Vu l'avis conforme du comptable public assignataire en date du 28/10/2019

Vu l'avis conforme du régisseur en date du 09/01/2020

Vu l'avis conforme du mandataire suppléant en date du 09/01/2020 .

ARRETE

ARTICLE PREMIER – Mesdames ALBARELLO Catherine, CHAMPAGNE Brigitte, GAUTHEROT Muriel, SARKOUKOU Zohra ou THOMAS Isabelle sont nommées mandataires de la régie recettes « Cantine et services périscolaires », pour le compte et sous la responsabilité du régisseur de la régie de recettes Cantine et services périscolaire, avec pour mission d'appliquer exclusivement les dispositions prévues dans l'acte de création de celle-ci ;

ARTICLE 2 – Les mandataires ne doivent pas percevoir de sommes pour des produits autres que ceux énumérés dans l'acte constitutif de la régie, sous peine d'être constitués comptables de fait et de s'exposer aux poursuites disciplinaires et aux poursuites pénales prévues par l'article 432-10 du Code pénal ;

- ils doivent les encaisser selon les modes de recouvrement prévus par l'acte constitutif de la régie ;

ARTICLE 3 – Les mandataires sont tenus d'appliquer les dispositions de l'instruction codificatrice n° 06-031-A-B-M du 21 avril 2006 en vigueur des règles relatives à l'organisation, au fonctionnement et au contrôle des régies des collectivités et de leurs établissements publics.

FAIT à Chaumontel, le 19 décembre 2019.

Le Maire,



Signé par : Sylvain SARAGOSA
Date : 07/01/2020
Qualité : Signature des PDF par M.
le maire de la commune de
Chaumontel

Le Régisseur Titulaire, Vu et accepté
« Vu et accepté »

Le Mandataire suppléant,
« Vu et accepté »

Les Mandataires,
« Vu et accepté »

[Signatures of the signatories]
AlBarello

[Signature of the substitute mandatary]
Vu et accepté